Sainte Eulalie d'Olt

l'Encaulat informé

JUILLET 2018 N° 48

Bulletin d'Informations Municipales, 12130 Mairie de Ste Eulalie d'Olt
imprimé par nos soins

Téléchargeable sur notre site : www.sainteeulaliedolt.fr

le mot du Maire

Chers Encaulats

C'est avec de fortes chaleurs que cet été 2018 débute, faisant oublier cette longue période de pluie printanière pourtant si nécessaire.

La saison estivale avec son activité touristique a bien démarré et comme chaque année elle sera agrémentée avec son flot d'animations pour nous tous et les vacanciers avec toujours quelques nouveautés.

Aussi vous pouvez découvrir cette année (et c'est une première) une exposition photos grand format accrochée sur les murs du village que l'on peut découvrir en se promenant dans les rues. C'est une étape dans la volonté d'animer, de faire vivre, de communiquer et de faire connaître Ste Eulalie. Ceci à l'initiative d'un collectif de commerçants, d'artisans d'Arts en partenariat avec la commune. Un partenariat dont on se félicite, et qui, je suis sûr, amènera une dynamique. Le thème de l'exposition est la vache d'où le nom « Vachement belles » et je rajouterai « Vachement sympa ». Merci à tous ceux qui se sont investis sur ce projet et aux photographes qui ont fait don de leur talent et de leur photo.

Sur la place, nos commerces connaissent un petit passage à vide.

Tout d'abord l'épicerie qui est fermée depuis quelques mois. Pour assurer son fonctionnement et que les gens y viennent, elle doit être différente et apporter ce qu'on ne trouve pas ailleurs tout en étant accessible à tous les porte-monnaie. De grandes discussions et réflexions ont été menées pour trouver des solutions avec des personnes intéressées et motivées et permettre sa remise en service d'ici quelques semaines.

On espère aussi la réouverture du bar sur la place qui manque à Ste Eulalie mais là cela ne dépend pas de nous.

Quant à la boulangerie, on très heureux qu'il y ai un repreneur. C'est Brice qui succède à Jean-Yves. Je tiens vraiment à remercier et féliciter l'association « la boulangerie mutuelle » et ses bénévoles, pour le travail réalisé (tenue du magasin, aide à la gestion, trouver de nouveau marché, livraisons, le marché de St Geniez …) et qui a permis d'assurer la transition et de garder notre boulangerie « mission accomplie »

En attendant je remercie Jean-Yves pour son travail et sa volonté de donner une suite pour que reste une boulangerie dans le village. Je souhaite courage et réussite à Brice pour son installation. Je suis sûr que vous viendrez toutes et tous vous régaler avec son pain et ses confections.

Il ne me reste maintenant qu'à vous souhaiter à toutes et à tous un très bon été.

Prenez soin de vous.

Dans ce numéro :

Le mot du Maire ……. p. 2
Informations de la municipalité et du syndicat du lac … p. 3 et 4
Les budgets communaux…….. p. 5 et 6
L'incinération des déchets verts interdite…….. p. 6 à 7
La Communauté de Communes Causses à l'Aubrac …... p. 8 à 10
Infos touristiques …….. p. 11 à 13
Les nouvelles des associations …… p. 14 à 19
Festivités locales ……... p. 20

Bulletin municipal de la commune de Sainte Eulalie d'Olt
Mairie, place de l'église, 12130 Ste Eulalie d'Olt - Tél : 05 65 47 44 59 - fax : 05 65 47 57 41 - E-mail : ste.eulalie@wanadoo.fr
Site : www.sainteeulaliedolt.fr
Directeur de publication : Christian NAUDAN, Maire de Ste Eulalie d'Olt

Informations municipales ...

Le Lotissement communal « la Croux d'Antoine »

4 maisons ont déjà vues le jour sur ce lotissement, amenant de nouveaux habitants dans le village.

Il reste encore 3 lots à vendre respectivement de 550 m2, 625 m2, et 800 m2.

Le prix de vente est de 58 € TTC/m2.

Renseignements en Mairie.

Le cahier des charges du lotissement est consultable en Mairie ou bien sur le site de la Mairie : sainteeulaliedolt.fr dans la rubrique les actualités - lotissement.

Fleurissement

Nous tenons à remercier tous les bénévoles qui nous ont aidé à fleurir le village, en particulier Maria et Sylvie qui se donnent sans compter pour la plantation et l'arrosage des fleurs tout au long de l'été. Merci aussi aux particuliers qui tous les ans fleurissent leur devant de maison contribuant ainsi à l'embellissement du village.

De nouveaux tarifs s'appliqueront pour la location de la salle La Vabre à partir du 1er octobre 2018

1) Pour les associations des communes de l'ancienne C.C. du Pays d'Olt et d'Aubrac : Ste Eulalie d'Olt, St Geniez d'Olt et d'Aubrac, Pierrefiche d'Olt, Pomayrols, Prades d'Aubrac, Castelnau de Mandailles) et les associations reconnues d'intérêt général :

50 € pour leurs activités à but lucratif ;

5 € la ½ journée ou 10 € la journée, pour les activités à but non lucratif.

2) Pour les particuliers et les associations non citées en 1) :

Location de la salle seule :

120 € la journée pour les habitants de la commune

200 € pour les personnes hors-commune et les associations non citées en 1

Possibilité de louer un week-end :

180 € pour les habitants de la commune

300 € pour les personnes hors-commune et les associations non citées en 1

Toutes les pièces utilisées doivent être balayées et lavées**, SAUF** la grande salle qui ne sera que balayée.

***Forfait Ménage (facultatif, à la demande)* :** 50 € (un balayage de toutes les pièces utilisées doit être néanmoins fait : hall d'entrée, sanitaires, salle, estrade)

***3) Location de la cuisine* :**

40 € (tout doit être rendu nettoyé et propre : ustensiles, mobiliers et sol)

Forfait Ménage (facultatif, à la demande) : 20 € (ustensiles et mobiliers doivent être nettoyés, seul le sol n'est pas nettoyé)

L'adressage

Les travaux de recensement des différentes données concernant la nomination des rues, des places, et l'attribution des numéros sont maintenant terminés et officialisés. Tous ces éléments sont en phase d'enregistrement dans la Banque d'Adresse Nationale afin d'avoir des coordonnées GPS qui correspondent exactement à chaque adresse, maison, bâtiment et emplacement important à situer.

Nous allons maintenant entrer dans une phase de concrétisation. Dans l'automne vous sera envoyé un courrier nominatif vous indiquant votre numéro et le nom de votre rue ou place; une plaque avec votre numéro vous sera alors fournie ainsi que les consignes de pose.

Le camping municipal

Des travaux de réaménagement des toilettes, douches, et espace vaisselle ont été réalisés et très appréciés des campeurs. Cet aménagement a permis la remise en état des sanitaires, de les rendre plus fonctionnels et nous facilitera le maintien du classement du camping en 2 *.

Par ailleurs, les campeurs ont pu faire la connaissance avec la nouvelle responsable du camping, engagée pour l'été qui s'appelle Sylvie.

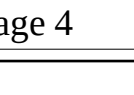

le Syndicat Mixte du lac de Castelnau-Lassouts-Lous

C'est le 12 avril que la ligne Haute Tension dont les câbles traversaient le lac à hauteur du hameau de lous a été déposée.

Manœuvre impressionnante car réalisée par une entreprise spécialisée à l'aide d'un hélicoptère tout comme l'enlèvement des poteaux dans les endroits difficiles d'accès. Tout cela s'est réalisé en présence des dirigeants de ENEDIS, du Président du SIEDA, de l'entreprise Chavignier et de nombreux élus dont le Sénateur Jean-Claude Luche.

C'est avec beaucoup de retard que ***le Carré de Vie*** (hébergement flottant) est arrivé sur notre territoire et une fois de plus pour des raisons administratives.

Mais ça y est, la plateforme de 144 m2 a pu être assemblée sur l'aire du pont de Lous.

Les essais plus que concluants ont été réalisés par les experts navals venus sur place et la construction de l'habitation bat son plein. C'est courant août que la construction, l'équipement et l'aménagement devraient être terminés. Sera ensuite monté le système d'assainissement autonome. Le remorquage pourra alors se faire jusqu'à son site d'implantation.

Un aménagement insolite qui se fait attendre mais qui n'a pas fini de faire parler de lui.

Les budgets communaux

Le budget principal …

… de la commune s'équilibre en fonctionnement avec un montant de **322 586 €** et en investissement **471 020,43 €**.
La dette de la commune s'élève à 48 300 € de capital.

Les taux d'imposition augmentent d'environ 2,30 % :
Taxe d'habitation : 6,51 % au lieu de 6,37 %
Taxe foncier bâti : 5,77 % au lieu de 5,64 %
Taxe foncier non bâti : 26,77 % au lieu de 26,17 %
Depuis cette année la commune ne perçoit plus la Cotisation foncière des Entreprises (CFE), qui revient maintenant à la Communauté de Communes.

En investissement, les opérations prévues pour 2018 sont les suivantes:

- Travaux divers sur biens communaux : 10 000 € (travaux sur logement et bâtiments communaux)
- Eclairage public : 23 700 € (réfection totale de lampes obsolètes sur le territoire de la commune et solde de l'éclairage de la zone artisanale)
- Achat divers de matériel : 15 950 € dont participation achat camion benne communautaire
- Dénomination et numérotation des rues de la commune : 4 000 € pour plaques de rues et numéros
- Aménagement camping : 17 400 € dont réfection importante des sanitaires
- Signalétique dans le bourg : 4 000 €
- Voirie et achat terrains : 114 290 € (réfection voiries diverses ; pose de coussins berlinois rue du Tombarel ; sécurité entrée/sortie du Clos du Salt)
- Nouvelle mairie : 8 000 € pour des frais d'étude
- Salle d'animations : 2 570 € (achat de mobilier)
- Cimetière : 53 200 €, étude et travaux
- Cœur de village : 20 000 € (étude)

Pour faire face à ces dépenses d'investissement la commune dispose entre autres, d'une partie de son excédent de fonctionnement de 2017 pour 110 564,01 €, d'un excédent prévisionnel dégagé de la section de fonctionnement de 14 445,93€, de la récupération TVA 2016 pour 11 890 € ; et d'un emprunt prévisible de 253 331,49 €.

Les taux communaux d'imposition, explications ...:
En 2018 la Communauté de Communes des Causses à l'Aubrac a statué sur les compétences qu'elle souhaitait assumer à partir du 1er janvier 2018.
Pour ce qui nous concerne la Communauté de Communes assurera moins de compétences que notre ancienne Communauté de Communes des Pays d'Olt et d'Aubrac ; Ainsi les compétences suivantes ont été rendues à la commune : enfouissement de réseau, opération cœur de village, écoles …)
De ce fait les taux d'imposition de la Communauté de Communes vont baisser tous les ans jusqu'à un taux d'harmonisation égal sur les 17 communes qui la composent.
Le conseil municipal de Ste Eulalie a donc décidé d'augmenter les taux d'imposition communaux dans les mêmes proportions afin de pouvoir assumer ces nouvelles charges engendrées par la prise de ces nouvelles compétences. Ces nouveaux taux ne procureront pas une augmentation du prélèvement fiscal puisque l'augmentation a été calculée de sorte que la hausse du prélèvement communal corresponde à la baisse du prélèvement intercommunal.

Les budgets communaux ...suite

Toujours concernant le fonctionnement du budget principal :
Depuis le 1er janvier les demandes de permis de construire, de déclaration de travaux et autres documents d'urbanisme ne sont plus instruits par la DDT, mais par Aveyron Ingénierie et son personnel compétent en matière d'urbanisme, service du Conseil départemental. Cette prestation est devenue payante pour la commune, chaque acte d'urbanisme donne lieu à un paiement forfaitaire établi, par exemple un permis de construire revient à 250 €, une déclaration de travaux 130 €, les permis d'aménager 300 € ; sont également payants les permis de démolir, les permis modificatifs, les certificats d'urbanisme opérationnel. Cette nouvelle charge engendre donc une dépense supplémentaire sur la section de fonctionnement du budget, qui varie d'une année sur l'autre selon le nombre de demande d'urbanisme déposée en Mairie et qui est estimée à ce jour entre 4 000 et 6 000 €.

Le budget du service Eau et Assainissement

La section de fonctionnement s'équilibre à 9 476,67 euros.
Les dépenses s'élèvent à 71 613,67 € en charges à caractère général (dont1 740 € pour l'achat de l'eau à St Geniez d'Olt concernant l'alimentation du bourg, et 5 000 € pour l'achat d'eau à Prades d'Aubrac pour le hameau de Lous), 13 500 € sont versés au Syndicat d'eau de Rignac-Montbazens pour participation aux travaux d'adduction d'eau des hameaux; 5 500 € sont nécessaires aux frais d'intérêts d'emprunt en cours.
Les recettes sont issues essentiellement de la facturation de l'eau aux particuliers, des droits de redevances et de branchements, et d'une prime épuratoire versée par l'Agence de l'Eau Adour Garonne sur présentation de dossier.
La section d'investissement s'équilibre quant à elle à 52 363,14 €
Sont inscrits en dépenses : Le capital de la dette en cours de **13 100 €**; le déficit investissement de 2017 de 2 348,14 **€**; la somme de **23 415 €** de reprise de subventions; la somme de 13 500 **€** en opération d'équipement, pour le solde des travaux de réseau d'assainissement dans le quartier de Bellevue.
Les recettes proviennent de l'inscription des amortissements pour 37 938 €; d'un excédent de fonctionnement prévisionnel 2018 2 967 €; et d'un résultat de fonctionnement 2017 affecté pour 2 348,14 €; une attribution compensatoire de 9 110 € de la part de la Communauté de Communes pour les travaux d'assainissement de Bellevue. Il n'y a pas besoin d'emprunt prévisionnel pour équilibrer ce budget cette année.

Le budget du Lotissement de la « Croux d'Antoine »

Ce budget intéresse l'opération de création du lotissement communal dans le quartier Croux d'Antoine. Ce lotissement achevé compte 7 lots d'habitation. A ce jour, il restent 3 lots à vendre.
Section de Fonctionnement, en dépense la somme globale de 113 457,07 € est prévue, dont 2 000 € pour les intérêts d'emprunt, et 111 454,07 € pour opération d'ordre de stock. Est inscrit en recettes la vente des terrains, non vendus à ce jour, pour une somme globale de 108 436 € ; une subvention de 3 015,07 € du budget communal est prévue pour équilibrer ce budget.
La section d'Investissement s'équilibre quant à elle à 123 212,92 €.
Ce budget est présenté et voté en Hors Taxes, car assujetti à la TVA.

Le budget des Ateliers et Locaux commerciaux

La section de fonctionnement est en équilibre pour un montant de 8 500 € ; en recettes sont prévus les loyers, les charges des ateliers.
En investissement, la section s'équilibre à 8 424,65 euros. Seul un réaménagement au niveau d'un vélux est programmé, et un réaménagement de l'espace commun.
L'emprunt relatif à ce budget étant totalement remboursé, il n'y a plus de dette sur ce budget.

Le brûlage des déchets verts à l'air libre est interdit

Dépliant en Mairie

Information de la Préfecture de la Région Occitanie, la Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement (DREAL)

Qu'est ce qu'un déchet vert ?

Ce sont les feuilles mortes, les tontes de pelouses, les tailles de haies et arbustes, les résidus d'élagage ou de débroussaillement, les déchets d'entretien de massifs, etc.

L'entretien du jardin génère environ 160 kg de déchets verts par personne et par an. 9% des foyers les brûlent à l'air libre, ce qui représente près d'un million de tonnes de déchets verts brûlés chaque année en France (source : ADEME)

A qui s'adresse cette interdiction ?

Tout producteur de déchets verts est concerné : particuliers, entreprises, exploitants agricoles et forestiers, collectivités territoriales ...

Quelles exceptions à cette interdiction ?

Des dérogations peuvent être accordées par le Préfet du Département dans certaines conditions, sur proposition de l'autorité sanitaire et après avis du Conseil Départemental de l'Environnement, des Risques Sanitaires et Technologiques (CODERST) et en particulier :

Les brûlages agricoles pour raisons agronomiques ou sanitaires;

L'écobuage (principalement en zones de montagne ou accidentées);

Le brûlage dirigé (feux préventifs allumés par les pompiers ou forestiers);

Les brûlages dans le cadre de gestion forestière;

En cas d'obligation légale de débroussaillement liée au risque de feu de forêt (art. 134-6 du code Forestier).

Ces dérogations sont suspendues en cas d'épisode de pollution et refusées à tout particulier vivant sur les zones couvertes par un Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA)

Rappel réglementaire :

Le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit, en vertu des dispositions de l'article 84 du règlement sanitaire départemental. Cette interdiction est rappelée dans la circulaire du 18 novembre 2011.

Pourquoi cette interdiction ?

Au-delà des éventuels troubles du voisinage (nuisances olfactives, fumées …) ou des risques d'incendie, le brûlage à l'air libre des déchets verts émet de nombreux polluants toxiques pour l'homme et l'environnement et notamment des particules en suspension. La toxicité des polluants émis est augmentée lorsque ces déchets verts sont brûlés avec d'autres déchets comme le plastique ou les bois traités.

Qui fait respecter l'interdiction du brûlage ?

Si des moyens spécifiques sont mis en place par les Services Départementaux d'Incendie et de Secours (SDIS) en période estivale (sensibilité au risque d'incendie), il incombe aux communes de faire respecter cette interdiction (pouvoir de police du maire).

En cas de non-respect, une contravention de 450 € peut-être appliquée (art 131-13 du code pénal)

Les solutions :

- ☞ Le broyage des végétaux (y compris issus de la tonte des pelouse) peut servir de paillage des parterres, empêchant ainsi la pousse de mauvaise herbes et permettant de conserver l'humidité des sols.
- ☞ Pratiquement tous les déchets organiques peuvent être déposés dans des composteurs individuels (déchets de jardin, épluchures de fruits et légumes et restes de repas).
- ☞ Les déchets verts peuvent également être collectés dans votre déchetterie. Ils seront valorisés dans des conditions respectant l'environnement.
- ☞ Il est également possible de limiter la production de déchets verts en ayant recours à des pratiques d'entretien des espaces verts adaptées: choix des espèces végétales, adaptation du calendrier des tontes et des élagages, etc.

La Commmunauté de Communes des Causses à l'Aubrac

été 2018

Janvier 2017 – Juillet 2018, voilà plus de 18 mois qu'est née notre nouvelle intercommunalité.

La Communauté de Communes des Causses à l'Aubrac est issue de la fusion entre les 3 intercommunalités « Lot et Serre », «Pays d'Olt et d'Aubrac» et «Canton de Laissac», et du rattachement de la Commune nouvelle de Sévérac d'Aveyron. Elle regroupe 17 communes qui sont le premier échelon de notre démocratie et qui occupent une place essentielle au sein de notre structure.

Après plus d'un an et demi de fonctionnement, l'organisation de notre collectivité, même si elle n'est pas définitive, a permis de mettre en place un nombre important de groupes de travail et de commissions.

À travers cette volonté de travailler ensemble, nous avons pu nous structurer afin de défendre une ambition collective : celle d'un projet cohérent, durable et partagé pour le territoire, d'un service au public de qualité, d'équité et de proximité pour ses habitants.

Tout cela passe par la création d'une culture commune, par la recherche de synergies nouvelles, par la mise en commun de nos ressources, de nos énergies et de nos talents. En un mot, en mutualisant. C'est là le fondement même et la raison d'être de notre structure. En effet, mutualiser c'est préserver les équilibres financiers des communes et de la Communauté de Communes.

Avec un budget de fonctionnement pour 2018 de 8 500 000€, la Communauté de Communes possède les moyens de son existence. Cela n'empêche pas le travail de rationalisation des coûts, tout en ne faisant pas varier les taux d'imposition.

Nous sommes tous attachés au développement de notre territoire, il convient de donner à notre intercommunalité les moyens pour porter ses ambitions.

Jean Paul PEYRAC, Président

Quelques chiffres :

- 15 053 habitants
- 741 km²
- 20 hab / km²
- 17 communes
- 42 élus au Conseil Communautaire
- 18 commissions
- 39 agents (37,5 ETP)
- 4 sites techniques / 1 site administratif

EXÉCUTION DU BUDGET 2017

DÉPENSES : 5 193 547 €

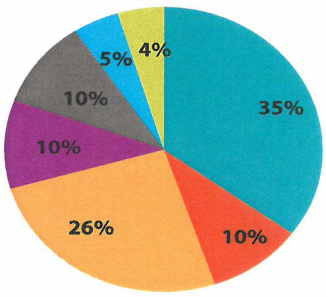

- Charges à caractère général : énergie, entretien...
- Subventions aux Associations
- Charges de personnel et frais assimilés
- Attenuations de produits (FNGIR)
- Autres charges de gestion courante
- Charges financières (intêrets - emprunts)
- Dotations aux amortissements des immo.

RECETTES : 6 846 330€

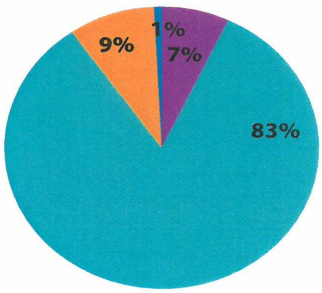

- Ventes directes (piscines, SPANC...)
- Impôts et taxes (taxes foncières et d'habitation, CFE, VAE, TEOM...)
- Dotations Etat, Région, Département
- Autres produits de gestion courante

La Communauté de Communes des Causses à l'Aubrac et vous !

EQUIPEMENTS SPORTIFS ET TOURISTIQUES

4 PISCINES
- St Geniez d'Olt et d'Aubrac : 06 87 56 11 94
- Sévérac d'Aveyron : 05 65 47 64 64
- Campagnac : 05 65 70 42 35
- Laissac - Sévérac l'Eglise: 05 65 47 74 94

- 9 STADES ET VESTIAIRES
- LAC DE LA CISBA : Sévérac d'Aveyron
- 3 GYMNASES
- ESPACE SPORT NATURE : Laissac - Sévérac l'Eglise

HABITAT

PERMANENCES OC'TEHA

(Les propriétaires sont conseillés dans leur demande de subvention en vue de réhabiliter leur logement)

tous les mardis de 9h30 à 10h30 :
- 1er mardi à la Mairie de Laissac-Sévérac l'Eglise
- 2ème mardi à la Mairie annexe de Sévérac le Château
- 3ème mardi au Centre Social de Saint Geniez d'Olt et d'Aubrac
- 4ème mardi à la Mairie de Campagnac

DIAGNOSTIC SUR LES LOGEMENTS VACANTS

SERVICES A LA POPULATION

4 MAISONS DE SERVICES AU PUBLIC (MSAP)
Accompagnement, démarches administratives facilitées grâce à l'administration en ligne.

- 2 MAISONS DE SANTE
- RELAIS INFORMATION JEUNESSE
- SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS : Point Relais Emploi, ADMR,...
- SERVICES À LA PETITE ENFANCE, ENFANCE ET JEUNESSE : Centres sociaux, Familles Rurales (délégation de gestion)
- POINT INFO SÉNIORS
- CYBERBASE ITINÉRANTE DES CAUSSES À L'AUBRAC : Ateliers informatiques dans les écoles et tout public.

ECONOMIE

8 ZONES D'ACTIVITÉS
- Sévérac d'Aveyron (+ de 27.3 ha disponible)
- St Geniez d'Olt et d'Aubrac
- Laissac Sévérac l'Eglise (+ de 4.8ha disponible)
- Saint Saturnin de Lenne (+ de 1.2 ha disponible)
- Pierrefiche (+ de 0.8 ha disponible)

- ESPACE DE COWORKING : Sévérac d'Aveyron
- Développeur économique

Communauté de Communes des Causses à l'Aubrac

www.caussesaubrac.fr

ASSAINISSEMENT

- ASSAINISSEMENT COLLECTIF sur le territoire Lot et Serre
- SPANC

Territoire du Laissagais et Olt et Aubrac : diagnostics, conseils et vérification des installations neuves

VOIRIE

Gestion des routes communautaires (voies communales extérieures aux bourgs et hameaux), soit 586 km de voies et 60 ponts.

COMMUNICATION

- RÉALISATION D'UN FILM DE PRÉSENTATION DU TERRITOIRE
- RÉALISATION DU SITE INTERNET www.caussesaubrac.fr

ORDURES MÉNAGÈRES 4 DÉCHÈTERIES

4 DÉCHÈTERIES
- Campagnac : 06 84 13 85 88
- Sévérac d'Aveyron : 05 65 47 76 85
- St Geniez d'Olt et d'Aubrac 05 65 47 42 80
- Laissac - Sévérac l'Eglise 05 65 47 76 21

COLLECTES DES ORDURES MÉNAGÈRES

CULTURE & PATRIMOINE

- Ecoles de Musique CRDA :
  - St Geniez d'Olt et d'Aubrac
  - Sévérac d'Aveyron
- Spectacles et itinéraires artistiques proposés aux écoles
- Mise en réseau des bibliothèques
- Subventions : festivals, actions culturelles...

TOURISME

- Sévérac d'Aveyron 05 65 47 67 31 www.aveyron-tourisme.fr
- Laissac - Sévérac L'Eglise 05 65 70 71 30 www.laissac-tourisme.com

L'OFFICE DE TOURISME DES CAUSSES À L'AUBRAC :
- Saint Geniez d'Olt et d'Aubrac 05 65 70 43 42 www.st-geniez-dolt.com
- Sainte Eulalie d'Olt 05 65 47 82 68

TAXE DE SEJOUR
Harmonisation des tarifs de la taxe de séjour
Mise en place d'une plateforme de télédéclaration

Communauté de Communes des Causses à l'Aubrac

AIDES A L'HABITAT, ET SI VOUS VOUS LANCIEZ DANS DES TRAVAUX ?

Le Programme d'Intérêt Général (PIG) Départemental : un bilan positif depuis son lancement !
Dans le cadre de ce programme vous pouvez ouvrir droit à des aides en tant que Propriétaires Occupants ou Propriétaires Bailleurs sous certaines conditions. Depuis son démarrage, cette opération, animée par le bureau d'études OC'TEHA, a permis à 1 480 propriétaires occupants de bénéficier de plus de 9 millions de subventions (pour près de 26 millions de travaux réalisés). Il en va de même pour les 43 logements locatifs rénovés dont les propriétaires ont pu bénéficier d'environ 536 600 € de subventions (pour environ 2.9 € de travaux réalisés). Depuis le début de l'année, de nombreux propriétaires continuent à profiter des subventions pour réhabiliter leur logement.
Le Bureau d'Etudes OC'TEHA est à votre disposition pour vous accompagner dans votre projet et vous aider à monter vos dossiers de demande de subventions, et cela gratuitement.

***Les thématiques phares de ce programme* :**

Réduction de vos dépenses énergétiques
Adaptation de votre logement à votre perte d'autonomie
Permettre un logement décent pour tous
Valoriser votre patrimoine locatif

Venez rencontrer un conseiller lors d'une de nos permanences.
La Communauté de Communes Des Causses à l'Aubrac a décidé de mettre en place sur votre territoire une permanence hebdomadaire tous les mardis de 9h30 à 10h30:
1er mardi à la Mairie de Laissac
2ème mardi à la Mairie de Severac le Château
3ème mardi au Centre Social de Saint Geniez d'Olt
4ème mardi à la Mairie de Campagnac

oc'teha
TERRITOIRES - HABITAT - AMÉNAGEMENT

Carrefour de l'Agriculture – 12026 RODEZ CEDEX 9
au 05.65.73.65.76

4 Maisons de Services Au Public sur notre territoire !

Les Maisons de services Au Public (MSAP) offrent des services de proximité et de qualité à l'attention de tous les publics. Les agents d'accueil vous aident dans vos démarches de la vie quotidienne. De l'information à l'accompagnement sur des démarches spécifiques, les Maisons des Services Au Public articulent présence humaine et outils numériques.

En 2018, 4 MSAP ont vu le jour :

☞ **Centre Social du Pays d' Olt** : 2 rue du cours-12130 St Geniez d'Olt et d'Aubrac
Tél/ 05 65 70 30 29 / centresocialpaysdolt@yahoo.fr / du lundi au vendredi de 8h30 -12h / 13h30-17h

☞ **Centre Social rural de la région de Laissac** -1 rue du foirail-12310 Laissac-Sévérac l'Eglise
Tél : 05 65 63 60 56 / msap.laissagais@caussesaubrac.fr / du lundi au vendredi 9h-12h et 14h-18h , sauf le jeudi 14-18h

☞ **Mairie de Sévérac d'Aveyron**-9 rue Serge Duhourquet-12150 Sévérac d'Aveyron
Tél : 05 65 47 62 63 / msap.severagais@caussesaubrac.fr / lundi au mercredi : 9h-12h30 et 13h30-17h30 et vendredi 9h00-12h30

☞ **Mairie de Campagnac-le bourg-12560 Campagnac**
Tél : 05 65 70 41 27 / msap.campagnac@caussesaubrac.fr / du lundi au vendredi 8h30 -12h30 et mercredi 13h30-17h30

Infos Touristiques…

Les Visites Guidées

Tarifs, renseignements et réservation au Point Accueil Tourisme. Durée 1h45.

Pour les groupes, toute l'année, sur réservation avec possibilité de démonstrations artisanales.

Pour les individuels :
le lundi et le vendredi à 17h en juillet et août

NOUVEAUTE ESTIVALE :
tous les jeudis à 20h, visite guidée « artisanale »… artisans d'hier et d'aujourd'hui, découverte d'ateliers et du fournil, ***sur réservation uniquement***

Office de Tourisme des Causses à l'Aubrac

Bureau de Ste Eulalie d'Olt

Tél : 05 65 47 82 68
E-mail : tourisme@sainteeulaliedolt.fr

Horaires d'Ouverture

En juillet et août :
Le lundi de 9h à 12h30 et de 15h à 19h
Du mardi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 15h à 19h
Le dimanche de 15h à 19h.

Arrière saison :
Du lundi au vendredi 9h-12h et 14h-17h45 sauf le mercredi après-midi (fermé)

La promotion de notre secteur touristique « **Des Causses à l'Aubrac** », poursuit sa route !
Nos documents à disposition dans les bureaux d'accueil de Sévérac, Laissac, St Geniez et Ste Eulalie :

- La **carte d'appel** du territoire
- le **Pass** permettant des réductions tarifaires sur des sites partenaires, ayant pour ambition de favoriser le flux touristique sur nos sites
- Un **set de table** donné à tous les partenaires de l'Office de Tourisme qui le souhaitent
- Côté festivités un document « **ma semaine en un clin d'oeil** » sera dédié à tout le Territoire et sera téléchargeable via la news lettre qui elle aussi est en cours d'évolution
- Un document exhaustif sur les **festivités/ activités** sera également à disposition pour juillet et août

Doc d'appel + Pass

Set de Table

Côté COMMUNE

- le **dépliant du village** a été réédité pour cette saison
- Un dépliant sur les **festivités** a été fait
- Retrouvez le document « **l'Art & la Bannière** » pour découvrir nos ateliers de création, les commerces, les activités
- *NOUVEAUTE 2018* : Un flyer incite le visiteur à flâner pour trouver les photographies sur la Race Aubrac de l'exposition « **Vachement Belles** »

Encaulats, hébergeurs et visiteurs, n'hésitez pas à venir vous les procurer !

INFORMATIONS DIVERSES

BUREAU D'ACCUEIL DE STE EULALIE

- réorganisation de l'accueil
- Diffusion sur écran des activités, festivités… (en cours) par le système scrintour du Département
- Une meilleure visibilité : 1 bannière à l'entrée du village et une autre à l'angle du bâtiment

Vous êtes un particulier ?
Vous souhaitez recevoir la news lettre, être au courant des festivités chaque semaine ?
Devenez PARTENAIRE de l'Office de Tourisme des Causses à l'Aubrac ! Nous oeuvrons pour les professionnels mais aussi pour vous ! N'hésitez pas à contacter l'un de nos bureaux d'accueil :
Laissac, Sainte Eulalie d'Olt, Saint Geniez d'Olt, Sévérac d'Aveyron

Côté ACTIVITES ...

*** Démonstration gratuite chez le Souffleur de Verre**
En juillet et août tous les jours à 10h30 + jeudi soir à 21h30

*** Stages et cours** artistiques et artisanaux suivant les activités. S'adresser au Bureau d'Information Touristique de Ste Eulalie d'Olt pour obtenir les divers contacts.

*** Activité spécifiques** dans le cadre des F'Estivales, programme à la semaine : visite de l'atelier du roulottier, visite du fournil, sortie astrologie…

*** Randonnées Pédestres, VTT**
Topos guides mis en vente dans les Bureaux d'Information Touristique du territoire des Causses à l'Aubrac. Venez donc vous les procurer ! Possibilité de randonnées pédestres avec l'association Canto'Rando, infos au 06 13 72 80 32
Proposition de **location Vélos ou VTT électriques** avec O'Paddle d'Olt depuis La Grave - tél : 06 50 84 34 72

*** Canoë-Kayak, Stand Up Paddle**
Location et/ou accompagnement en **canoë** ou **Kayak** ou en **paddle** sur le Lot et le lac de Castelnau-Lassouts-Lous + Animations à thème tout au long de l'été. Contact O'Paddle d'Olt : 06 50 84 34 72

***Promenade en Bâteaux :** de 2 à 8 personnes, location à la journée ou à la 1/2 journée, conduite sans permis. Infos et location auprès de Gaëtan au 06 50 84 34 72.

*** Baignades** :
-> sur le lac de Castelnau-Lassouts-Lous nous vous rappelons que la baignade est INTERDITE
-> plage de galets « La Grave » accessible à tous mais baignade NON SURVEILLEE

NOUVEAUTE !

La Randonnée de « Malescombes »

Un ancien chemin communal a été ré-ouvert durant cet hiver et nettoyé en mai afin de relier Ste Eulalie d'Olt et Malescombes. Belle collaboration de la municipalité, des services techniques, de l'Office de Tourisme et de l'association Canto'Rando avec son groupe de randonneurs.
Celui-ci a ensuite été balisé et aussi inauguré par le club de randonnées de Sévérac-le-Château mené par M. Soulery. D'ailleurs nous leur avons fait la surprise d'une « visite de l'Eglise », nos accompagnateurs locaux Janine et Gérard ont expliqué le four, les paysages… et pour terminer un pot d'accueil a été offert par Canto'Rando qui préparait la Fête de la Musique. Belle réussite !
A présent, ce chemin de randonnée « Malescombes » va être intégré au topo guide des Causses à l'Aubrac qui devrait paraître d'ici peu. Ce circuit est également disponible par téléchargement internet comme sur le site IGN Rando.
Bonne découverte !

Au coeur du village...

Déménagement de l'atelier annexe « Bijoux Cailloux ».
Il reste sur la rue de la Traverse mais à quelques pâtés de maisons, juste à côté des l'atelier « Il était une feuille ». N'hésitez pas à leur rendre visite, il y a toujours à découvrir !

AUTRES ACTIVITES sur tout le territoire des Causses à l'Aubrac.
Pour plus de détail, rapprochez-vous des Bureaux d'Information Touristique sur Laissac, Ste Eulalie d'Olt, St Geniez d'Olt et Sévérac-le-Château

Les dix Plus Beaux Villages de France de l'Aveyron : Belcastel, Brousse le Château, Comprégnac, Conques en Rouergue, La Couvertoirade, Estaing, Najac, Saint-Côme d'Olt, Sainte-Eulalie d'Olt et Sauveterre de Rouergue, en partenariat avec **l'Agence de Développement Touristique de l'Aveyron** ont souhaité faire de l'année 2018 un temps fort en matière de communication.

Les Plus Beaux Villages de France®

La réactivité a été privilégiée en réunissant les communes concernées au sein d'un groupe de travail informel, un « **club** », porté et animé par l'Agence de Développement Touristique de l'Aveyron.

Ainsi, cette **démarche collective contribue, dans une logique « gagnant-gagnant** », à la notoriété des villages concernés, mais aussi du Département, et du label « Plus Beaux Villages de France » dans son ensemble.

Dans ce cadre là, plusieurs actions ont été, ou seront mises en œuvre dans le courant de l'année 2018 et **s'articulent principalement autour des éléments suivants :**

- La mise en place sur l'Aire du Viaduc de Millau de l'exposition photographique,

Installée début mai 2018, elle restera en place jusqu'à l'automne.
Elle est par ailleurs accompagnée par l'édition d'un flyer tiré à 15 000 exemplaires, destiné à mieux faire connaître ces joyaux du patrimoine aveyronnais,

Cette exposition doit permettre de donner envie aux très nombreux touristes qui fréquentent l'aire de venir, ou de revenir à l'occasion de leur prochaines vacances pour découvrir ces villages et par-là même l'ensemble du Département.

- le renforcement et l'amélioration de la communication de ces 10 villages sur internet.

Pour ce faire, **un espace particulier sur le site internet de la destination www.tourisme-aveyron.com,** sera **dédié de façon spécifique à ces villages.** Ils bénéficieront ainsi de la fréquentation très importante du site, mais aussi de l'ensemble de son « écosystème » (blogs, réseaux sociaux…).

Pour renforcer **encore l'impact médiatique de cette démarche**, **un concours photo** ayant pour thème les 10 Plus Beaux Villages de France de l'Aveyron sera lancé sur internet durant l'été.
Ce concours sera animé par l'Agence de Développement, le jury composé de son Président et des 10 maires concernés; les gagnants se verront attribuer des prix en lien avec les Plus Beaux Villages : Week-end, soirée gastronomique, panier de produits…

En bref, une belle année en perspective pour nos villages classés...

Station Verte

Cette année, Ste Eulalie d'Olt a reçu un délégué des Stations Vertes de France.
Le but étant de positionner la stratégie de développement et redynamiser la notoriété de ce label. Nous avons une réelle place à jouer avec l'Eco-tourisme. Un questionnaire qualitatif relatant les points forts et les points faibles de notre commune devrait nous permettre une meilleure lisibilité de nos structures, de nos activités, de nos hébergements… afin de nous développer de manière « logique ». Le label se découple en d'autres sous-labels comme celui de « Station Neige » et celui de « Station Pêche »… A voir si nous allons prétendre à l'un d'eux ?

LE COLLECTIF DES ARTISANS D'ART ET COMMERÇANTS

Cette année, le Collectif des artisans d'art et des commerçants de Ste Eulalie a fait une proposition de plan de communication à la Mairie, afin de pouvoir continuer à impulser une dynamique touristique. Plusieurs outils et actions de communication ont été décidés ensemble, en fonction de l'enveloppe budgétaire allouée (3 000 €) et des atouts existants, notamment le label des plus beaux villages de France, l'existence d'un point accueil tourisme, le circuit de visite du village et son patrimoine. Pour 2018 c'est :

Un nouveau dépliant en 4 volets avec un nouveau design

Aujourd'hui, ce sont treize enseignes d'artisans d'art et dix enseignes de commerçants que vous retrouvez réunis dans un même dépliant.

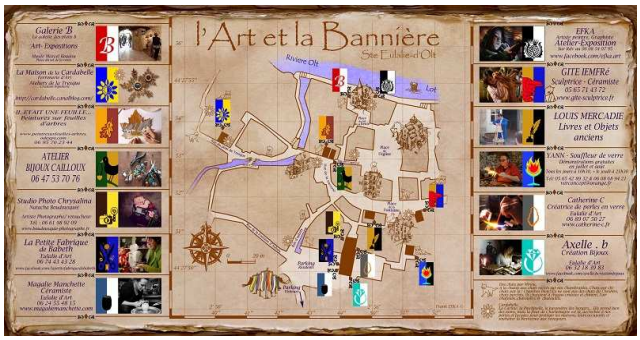

Un slogan conforté : « L'Art et la Bannière »

En plus des bannières, matérialisant les différentes boutiques, et toujours en partenariat avec la Mairie, un ensemble de bannières a été installé à l'entrée du village, afin d'interpeller les passants de la route départementale et les inviter à faire une halte dans notre village.

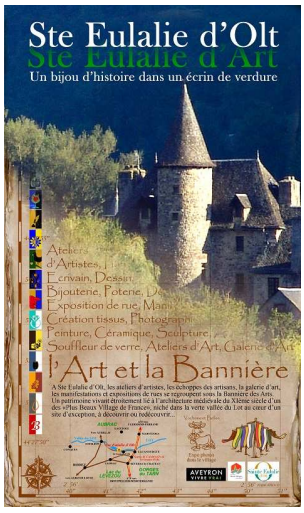

Une nouvelle affiche

Toujours dans le but de faire venir du public à Ste Eulalie, une affiche a été créée pour être apposée dans tous les sites touristiques de l'Aveyron.

Une exposition photos dans les rues
«VACHEMENT BELLES »

Cette année, il a été décidé comme animation de remplacer les deux sons & lumières par une exposition photos sur le thème de la race Aubrac.

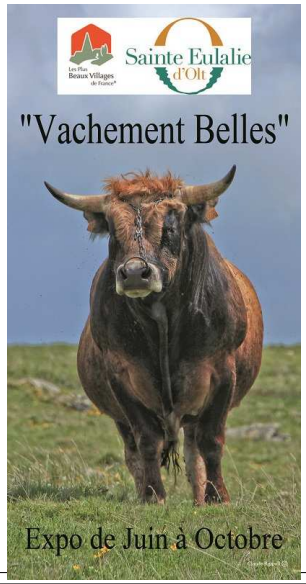

Nous avons sollicité des photographes amateurs et professionnels pour mettre en œuvre un parcours photographique dans le rues du village. Cette réalisation a pu voir le jour grâce à de nombreux acteurs et c'est l'occasion de les remercier : les photographes qui font don de leurs droits, la municipalité pour le financement et le soutien logistique, les propriétaires des façades, les bénévoles du Comité des fêtes et du Collectif pour l'accrochage.

L'exposition sera visible jusqu'en Octobre, et pourra être cédée à une autre commune pour laisser la place à un autre thème l'année prochaine...

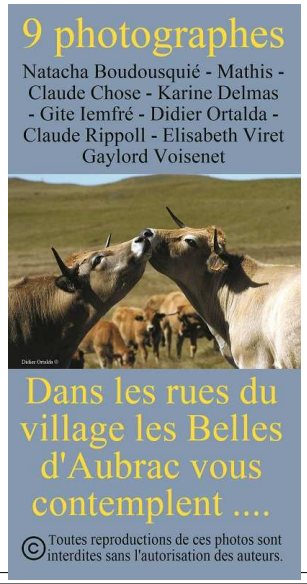

La Petite Ecole d'Art a 20 ans !

C'est en 1998, le premier jour de juillet, que la **Petite Ecole d'Art** ouvrait ses portes dans les locaux de l'ancienne école communale de Ste-Eulalie-d'Olt. Et c'est pour garder la mémoire des lieux qu'elle prend le nom d'école au lieu d'atelier d'art. Car l'esprit des lieux était et reste toujours la diffusion de la connaissance des arts et de ses techniques. A l'époque les esprits chagrins et clairvoyants ne lui donnent qu'une saison à vivre. Voici donc vingt années bien remplies pendant lesquelles la Petite Ecole d'Art a non seulement proposé des ateliers d'art aussi variés que le **dessin**, la **peinture**, mais aussi la **sculpture** et depuis 2008 la **bijouterie** au travers de l'ouverture de **L'atelier de la Tresque** qui peut accueillir deux personnes en formation professionnelle.

Dès ses débuts La Petite Ecole d'Art s'engage fortement dans la vie artistique du village. Elle s'implique dans la réalisation de la « **Grange des Arts**» et de différentes manifestations aux échos nationaux (Meilleurs Ouvriers de France, Sorayama,...) Elle s'implique également dans la communication graphique pour **Ste-Eulalie-d'Olt**, dont vous avez aujourd'hui deux exemples en circulation au travers d'un dépliant et d'une affiche dédiés aux artistes, artisans d'art et commerçants du village.

On n'est pas à l'abri de faire un chef d'œuvre !

C'est la phrase qui revient régulièrement dans l'atelier et qui est devenu par la force des choses la devise de l'école. Et nombreux sont ceux qui l'ont éprouvé, car **La Petite Ecole d'Art** ce n'est pas seulement des ateliers d'art de loisir, c'est aussi un lieu de **formation** (et les deux se côtoient avec bonheur) où peuvent s'encourager des vocations. Ainsi nombre de ses « élèves » ont choisi de faire leur chemin au travers des arts. L'exemple le plus emblématique est celui d'**Axelle** qui s'est établie cette année dans le village en tant que bijoutière après avoir suivi une formation de design, puis bijouterie en contact étroit avec la Petite Ecole d'Art, en l'accueillant en tant que stagiaire. Aujourd'hui, d'autres sont installés ou s'installent dans leurs métiers d'artiste ou d'artisan d'art, outre **Axelle** (Axelle B. Bijouterie), **Irène Fau** (Artiste peintre) **Mallorie** (Aritisia Bijouterie), **Mathieu Rouquié** (artiste peintre) **Sophie Lacan** (design communication), **Marianne Alliot** (Artiste peintre), **Charlotte Dumont** (Qui entre cette année à La Souterraine),...

Autant d'artistes exposés jusqu'au 12 juillet au Musée Marcel Boudou.

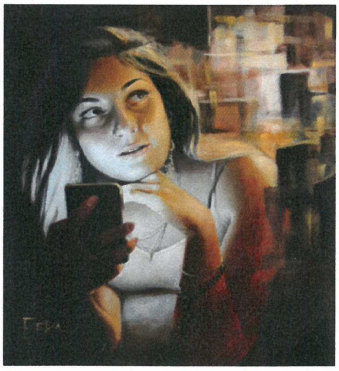

Frank EFKA

La Petite Ecole d'Art c'est aussi et surtout l'atelier et la salle d'exposition, « le séchoir » de Frank, comme il l'appelle.

Depuis 20 ans il a travaillé sur des thèmes divers mais en ayant toujours l'exigence de recherche d'une certaine lumière en commençant par « Les Sortilèges de Brameloup » et aujourd'hui sur les « Scènes de genre du XXIème siècle ».

Les plus curieux peuvent y découvrir ses œuvres en cours de réalisation ou à peine achevées avant qu'elles prennent leur envol. Une grande partie d'entre elles sont actuellement exposées à la Galerie SCHORTGEN au Luxembourg, car comme on se plaît à le dire « Nul n'est prophète en son pays ».

Pour ses 20 ans, la Petite Ecole d'Art vous propose une exposition de ses « élèves » de cette année comme elle le fait tous les deux ans, mais aussi des anciens et anciennes et de ceux qui, passant par l'atelier de la Petite Ecole d'Art, ont suivi un parcours professionnel artistique.

Exposition
20ème Anniversaire
La Petite Ecole d'Art

Du 18 juin au 12 juillet
Musée Marcel Boudou

Les nouvelles de la boulangerie

C'est fait, l'association a trouvé un repreneur pour la boulangerie qui va démarrer en juillet, sous le nom de "Le fournil de Ste Eulalie". Le jeune homme nous vient de l'Essonne, sa trentaine et sa qualification de boulanger nous promettent du pain pour de longues années. L'association n'est pas peu fière du travail accompli avec les bénévoles et Jean Yves qui ont permis cet heureux dénouement. Le dernier coup de collier va assurer le service pour la fête de la Sainte Épine, 300 éclairs plus le pain à préparer tout de même, puis nous remettrons les clefs à Brice le 16 juillet. Le conseil d'administration s'est réuni pour prendre les délibérations nécessaires et examiner comment lui donner les coups de pouce nécessaire pour son démarrage. Nous espérons que les habitants du village continuerons à soutenir leur boulangerie en venant s'y approvisionner.
Sans que vous le sachiez, vous avez déjà goûté à la fabrication du nouveau boulanger qui a travaillé avec jean Yves, il nous fera du bon pain, toujours au levain et cuit au feu de bois.

Et, bonne retraite à Jean Yves.

des nouvelles des associations

Le Comité des fêtes

Cette année le repas aux choux a eu lieu le dimanche 11 mars et a été un vrai succès (je serais tenté de dire « comme toutes les années »). Encore merci à Michèle Carrié et son équipe qui ont su manier avec maîtrise couteaux, hachoirs, moulinettes etc...et confectionner plus de 600 choux ! Merci aussi à tous les bénévoles pour l'installation matérielle de la fête.
Le feu de la St Jean s'est déroulé le samedi 23 juin, précédé de l'inauguration de l'exposition « la vache Aubrac », dont les superbes photos jalonnent les murs de notre village. L'occasion de se retrouver à nouveau autour d'un apéritif offert par la Mairie et suivi d'un repas/grillades apporté par chacun. Le feu a été allumé à la nuit tombée et s'est prolongé tard dans la nuit au son de l'orchestre.
Merci aux bénévoles pour l'installation des tables, l'édification du feu et le lendemain, le rangement et le nettoyage.

Le programme des festivités se poursuivra:

- ☞ ***Les 7 et 8 juillet fête du village***
- ★ samedi 7: concours de pétanque, apéro-concert, aligot-saucisse, bal le soir, buvette sur place.
- ★ ***Dimanche 8*** : procession de la Ste Epine, animations, ball-trap, repas avec cochon grillé, bal, retraite aux flambeaux et feu d'artifice.
- ☞ ***Le 6 août*** : quine estival du Comité des Fêtes à la salle d'animations à 21h
- ☞ ***Le 19 août*** : vide grenier toute la journée avec buvette et restauration sur place.
- ☞ ***Le 28 octobre*** : quine gourmand à la salle des fêtes à 14h30

Nous vous remercions pour votre présence dans ces manifestations festives qui laissent augurer de bons moments à passer ensemble et avec nos visiteurs de l'été.

des nouvelles des associations

Les Amis de Cabanac

Nettoyage des berges du lac

Encore un grand merci à tous les bénévoles qui répondent présent d'année en année lors de cette opération « nettoyage des berges du lac ». A pied ou en bateau tout ramassage est important ! Après la récolte...fructueuse...les bénévoles ont mangé un copieux repas, une paella, faite par Christian Saleil et servie au Camping Brise du Lac dans une ambiance très conviviale.
Merci à EDF, à la commune, au Sivom du Lac, aux Appma de St Geniez et Mandailles, au club Mouche de St Geniez et au club de randonnées de Ste Eulalie pour avoir su mobiliser les troupes… c'est pas moins de 62 personnes qui ont participé. BRAVO et MERCI !

Trophée "Jo Nivers", le concours de pêche aux carnassiers

Un concours toujours aussi apprécié des amateurs de Pêche aux Carnassiers qui a lieu tous les ans le Jeudi de l'Ascension. Les prises 2018 : 19 poissons dont 8 silures, 1 brochets et 10 sandres.
Le plus gros poisson a été un sandre de 70 cm pris par l'équipe Berton et Pic. En tout, c'est 21 équipes qui ont concouru. **L'équipe gagnante** Berton et Pic nous vient du Puy de Dôme, gagnant pour la 3ème fois non consécutive.

PROCHAINE DATE

du 15 au 22 septembre

Informations **Bar-Camping « Brise du Lac »** à Cabanac
Tél : 05 65 47 55 55

CABANAC

4ème Challenge du souvenir des Amis de Cabanac

CONCOURS DE PETANQUE en Doublettes

Dimanche 26 août à 14h

Inscription : Camping "Brise du Lac"
Tél : 05 65 47 55 55

Possibilité de restauration sur place le soir

Imprimé par nos soins-Ne pas jeter sur la voie publique

Les Amis des Rives d'Olt

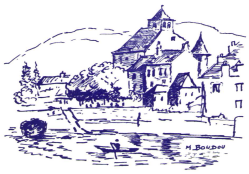

Comme chaque année, Janvier a été l'occasion pour le Club de fêter « les Reines et les Rois » lors d'un après midi bon enfant au cours duquel chacun a pu se régaler avec les délicieuses galettes de notre boulanger Jean Yves.
Janvier a aussi été l'occasion pour les amoureux de la danse de venir assister au Thé Dansant le 18, animé par Suzy et ses excellents musiciens. Chacun y a trouvé son compte grâce à une grande variété dans les morceaux proposés, le tout dans une ambiance joyeuse et détendue. Et c'est toujours avec plaisir qu'on les retrouve chaque année. Merci à toute l'équipe.
Le 4 février le Club a organisé son Quine d'Hiver, avec de très nombreux paniers gourmands, duos de volailles, et autres surprises dont entre autre un repas en amoureux pour 2 personnes pour la «St Valentin ». Comme toujours cette manifestation a rencontré un franc succès.
On ne peut laisser passer Février sans son goûter de la « chandeleur » au cours duquel Michelle Carrié, avec sa dextérité et son savoir-faire légendaire a régalé à profusion toute l'assemblée. Merci à elle pour son dévouement et sa constance.
Le 13 mars a été un temps fort pour le Club puisque c'était le jour de son Assemblée Générale avec un renouvellement du Bureau. Le nouveau Bureau se compose de Dominique Marchet, Présidente, Christiane Falq Vice Présidente, Michelle Carrié Trésorière (renouvelée dans ses fonctions), Françoise Cordela Trésorière Adjointe, et Cathy Gouzy Secrétaire (renouvelée dans ses fonctions). Puis a suivi l'élection du nouveau CA. Une fois le quitus donné à la Trésorière et les élections faites, une rétrospective filmée de notre année a été proposée aux adhérents. Le pot de l'amitié qui a clôturé cette AG a été l'occasion de remercier la Présidente sortante Micheline Couderc, pour son dévouement et le dynamisme dont elle a fait preuve au cours de toutes les années qui ont précédé.
La Quinette florale du mois d'avril a donné le signal de départ du printemps. Rappelons que ces quinettes ne connaissent aucun perdant puisque chacun repart avec ses plantations.
Le 17 Mai é été pour le Club un autre temps fort de son semestre, puisque pour la 1ère fois il était en charge de l'organisation du repas du secteur 6 de « Générations Mouvement » qui regroupe les Club de Buzeins, Campagnac, Lapanouse, Lavernhe, Recouls, St Laurent d'Olt et St Sartunin de Lenne. Ce qui en tout faisait plus de 170 convives. Bien entendu le repas, assuré par le Moulin d'Alexandre, a été à la hauteur des attentes de tous. Celui-ci s'est déroulé dans une ambiance très conviviale où chacun était heureux de se retrouver.

A la fin, une rétrospective des 40 ans du Club de Ste Eulalie et la présentation de 2 sketches de l'Atelier Théâtre du Club a clôturé cette manifestation.

Cette année le Club proposait en juin un voyage de 4 jours au Pays Basque avec les voyages Teysseidre. Hébergés à « l'Hôtel du Pont » au bord de la Nicelle à Ascain, les participants ont pu apprécier, outre son confort, la dégustation d'une délicieuse cuisine basque avec ses spécialités. Un concert de chants basques a animé cette première soirée.
Puis se sont enchainés durant ce périple des lieux aussi prestigieux et typiques que Biarritz, la station climatique de Cambos, le village de l'Espellete célèbre pour son fameux piment, la montagne mythique de la Rhune, accessible par un petit train à crémaillère, la citée royale de St Jean de Luz où Louis XIV épousa l'Infante d'Espagne Marie Thérèse d'Autriche. Sans oublier en soirée une démonstration de la traditionnelle Pelote Basque. Enfin n'oublions pas la visite guidée de Bayonne, avec son centre économique.
A l'unanimité chacun est revenu enchanté, l'ambiance, les repas, l'hébergement, les excursions, tout était parfaitement réussi. A en croire l'ensemble des participants : un très beau souvenir.

En prévision pour cet été

le Quine d'été le 19 juillet,
les ventes de pâtisseries et tartes salées pour le vide grenier du 15 juillet
la vente de crêpes pour celui du 19 aout.
le 5 septembre sortie à la Ferme Marine à Marseillan.
sans oublier notre Thé dansant du 18 octobre avec Suzy.

7 et 8 juillet	**Fête et procession de la Ste Épine**	Ste-Eulalie-d'Olt
8 Juillet	Vide Grenier à Lenne	St-Martin de-Lenne
10-Juillet à 21h	Conférence sur Marie Talabot	St-Geniez-d'Olt
10-Juillet à 20h	Diffusion du match France Belgique	St-Geniez-d'Olt
11-Juillet à 21h	Quine de Canto Rando	St-Geniez-d'Olt
11-Juillet à 21h	Documentaire sur la « Grande Noctule »	St-Geniez-d'Olt
12-Juillet	Balade Découverte autour de St Laurent	St-Laurent-d'Olt
12-Juillet à 21h	Neptune en concert	St-Geniez-d'Olt
13-Juillet à partir de 18h	**MARCHÉ NOCTURNE, bal et feu d'artifice**	St-Geniez-d'Olt
14-Juillet de 8h30 à 18h	**COURSE de CÔTE automobile régionale**	St-Geniez-d'Olt
14-Juillet	Bal des Pompiers et Feux d'artifice	Campagnac
15-Juillet toute la journée	Vide Grenier de la Diane	Ste-Eulalie-d'Olt
15-Juillet à partir de 17h	Finale de football et soirée couscous à Condamines	Castelnau-de-M
Du du 16 au 28 Juillet	**Académie Musique en Vallée d'Olt**	St-Geniez-d'Olt
Du du 17 au 27 Juillet	**Festival Musique en Vallée d'Olt**	St-Geniez-d'Olt
17-Juillet à 21h	**Concert d'ouverture "Festival en Vallée d'Olt »**	St-Geniez-d'Olt
18-Juillet à 21h	Johnny Halloway en concert	St-Geniez-d'Olt
19-Juillet à 21h	Huitièmes de Coupe de France quilles de 8	St-Geniez-d'Olt
19-Juillet à 20h30	Quine d'été des Amis des Rives d'Olt	Ste-Eulalie-d'Olt
20 et 21 juillet	Verlac en Fête	Verlac
21 et 22 juillet	Fête de l'Eté	St-Saturnin-de-L
21-Juillet à 18h30	**Concert "Festival en Vallée d'Olt"**	St-Geniez-d'Olt
21-Juillet à partir de 19h	**MARCHÉ gourmand du 21 juillet**	St-Laurent-d'Olt
21 et 22 juillet	**7ème Rassemblement de 2CV et Méharis**	St-Geniez-d'Olt
22-Juillet à 12h30	Méchoui à Campagnac	Campagnac
23-Juillet à 18h30	**Concert "Festival en Vallée d'Olt"**	St-Geniez-d'Olt
24-Juillet à 21h	Concert avec le groupe Echoes	St-Geniez-d'Olt
25-Juillet à partir de 18h	**MARCHÉ NOCTURNE**	St-Geniez-d'Olt
26-Juillet à 21h	Concert de l'Académie " en Vallée d'Olt"	Ste-Eulalie-d'Olt
26-Juillet à 21h	Quine de la FNACA	St-Geniez-d'Olt
26-Juillet	Jazz et oeuvres baroques à l'église	St-Geniez-d'Olt
27 Juillet	**Concert de clôture du Festival en Vallée d'Olt**	St-Geniez-d'Olt
29 Juillet	Expo : Les métiers d'hier ... et d'aujourd'hui	Campagnac
30 Juillet à 21h	Concert de Chants corses	Ste-Eulalie-d'Olt
30 Juillet à 21h	Théâtre "Rififoin"	St-Geniez-d'Olt
31-Juillet à 18h	Babayaga, sepctacle pour enfants	St-Geniez-d'Olt
1er août à partir de 18h	**MARCHÉ NOCTURNE**	St-Geniez-d'Olt
2 août	Journée Africaine	St-Geniez-d'Olt
du 3 au 5 août	**Fête de la Rive Droite.** Vide-grenier le dimanche	St-Geniez-d'Olt
4 août dès 20h	MECHOUI à Canet d'Olt	St-Laurent-d'Olt
4 août à 20h30	Quine de Carlaroc	St-Saturnin-de-L
5 août à partir de 9h30	**6ème Montée de véhicules historiques**	St-Geniez-d'Olt
6 août à 21h	**Quine estival du Comité des Fêtes**	Ste-Eulalie-d'Olt
6 août	**Concert de musique baroque**	Campagnac
8 août dès 9h	**Fête de la race Aubrac**	St-Geniez-d'Olt
9 août à 20h30	Quine des 40° Rugissants	Prades-d'Aubrac
9 août	**Avant concert de l'été avec Barcella et Wally**	St-Geniez-d'Olt

10 août	**Bigflo & Oli en concert à St Geniez d'Olt**	St-Geniez-d'Olt
10 août	**63ème Festival International du Rouergue**	Campagnac
du 10 au 12 août	Fête de la St Laurent. Vide-grnier le dimanche	Prades-d'Aubrac
du 11 au 13 août	ST LAURENT D'OLT en Fête ! Vide-grenier le dimanche. Course de chevaux le lundi	St-Laurent-d'Olt
11 août	Pomayrols en fête !	Pomayrols
12 août à 21h	**Nuit Celtique**	St-Geniez-d'Olt
du 13 au 15 août	Fête à St Martin de Lenne. Vide grenier le mercredi	St-Martin-de-L
14 août	Procession Notre Dame des Buis	St-Geniez-d'Olt
15 août	Concert en plein air de Fabrice Eulry	St-Geniez-d'Olt
16 août à 20h30	Quine des Sapeurs-Pompiers	St-Geniez-d'Olt
16 août à 9h30	Balade Découverte	St-Laurent-d'Olt
17 août à 21h	Conférence sur Marie Talabot	St-Geniez-d'Olt
18 août à 20h30	**Quine d'été du Club des 4 Clochers**	St-Laurent-d'Olt
19 août	Vide Grenier à Ste Eulalie d'Olt	Ste-Eulalie-d'Olt
20 août	Concert de Philippe Vialard	Prades-d'Aubrac
21 août à 21h	Théâtre à St Geniez d'Olt	St-Geniez-d'Olt
22 août à partir de 18h	**MARCHÉ NOCTURNE**	St-Geniez-d'Olt
24 août à 21h	Concert de musique baroque avec "La Bel Ebat"	Ste-Eulalie-d'Olt
26 août à partir de 12h	Repas de l'association Fours, Croix et Fontaines	Ste-Eulalie-d'Olt
27 août à 18h	Spectacle Magie à St Geniez d'Olt	St-Geniez-d'Olt
30 août à 21h	Concert "Blue Shadows"	St-Geniez-d'Olt
2 sept. à partir de 10h30	Pèlerinage Saint Ferréol	St-Laurent-d'Olt
4 sept. à 21h	Concert Variété française avec Nicolas Ullern	St-Geniez-d'Olt
6 sept. A 21h	Concert "Esperenza" à St Geniez d'Olt	St-Geniez-d'Olt
Du 8 et 9 sept	**Salon du Cercle Généalogique de l'Aveyron**	St-Geniez-d'Olt
9-Sep à 14h	Quine des Amis du Val d'Olt	St-Laurent-d'Olt
15-Sep à 20h30	Pièce de théâtre au cinéma de St Geniez	St-Geniez-d'Olt-
du 15 au 22 sept	Le Trophée Cabanac	Ste-Eulalie-d'Olt
22-Sep à 20h30	Quine de Canto Rando	Ste-Eulalie-d'Olt
6-Oct à 20h30	Quine d'automne du Comité des Fêtes	Campagnac
11-Oct à partir de 14h	Concours de belote à St Laurent d'Olt	St-Laurent-d'Olt
13-Oct à 21h	Quine des parents d'élèves de l'école Ste Agnès	St-Saturnin-de-L
18-Oct	Thé dansant des Amis des Rives d'Olt	Ste-Eulalie-d'Olt
20-Oct	Quine du Foot	Campagnac
27-Oct à 20h30	Quine d'automne de la "Fleur des Causses"	St-Saturnin-de-L
27-Oct à partir de 14h	Journée automnale à St Laurent d'Olt	St-Laurent-d'Olt
28-Oct à 14h30	Quine Gourmand du Comité des Fêtes	Ste-Eulalie-d'Olt
28-Oct	Fête du Livre et des Arts à St Saturnin	St-Saturnin-de-L
1-Nov à 14h30	La poule un	Ste-Eulalie-d'Olt
3-Nov à 20h30	Quine des écoles St Martin - Pierrefiche	St-Martin-de-L
10-Nov à 20h30	Quine du Comité des fêtes de Canet	St-Laurent-d'Olt
18-Nov à 14h	Quine de l'école de St Laurent d'Olt	St-Laurent-d'Olt

Du 1er juillet au 16 septembre 2018 : **11ème Rencontres Photographiques de Serre et d'Olt**

De mi-juin à fin septembre 2018 : « **Les F'Estivales du Lot à l'Aubrac** » programme d'activités à la semaine

Programme sous réserve de modifications - édité par nos soins le 9 juillet 2018

Beaucoup d'autres animations à venir toute l'année - Détails sur notre site www.st-geniez-dolt.com (rubrique agenda)